

La lettre d'information de Bellevue

Bellevue demain

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE

SAINT-HERBLAIN

n° 6 février 2011



Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine de Bellevue, l'année 2010 a notamment été marquée par l'inauguration de la Maison des Arts et la requalification des plateaux sportifs Ernest Renan.

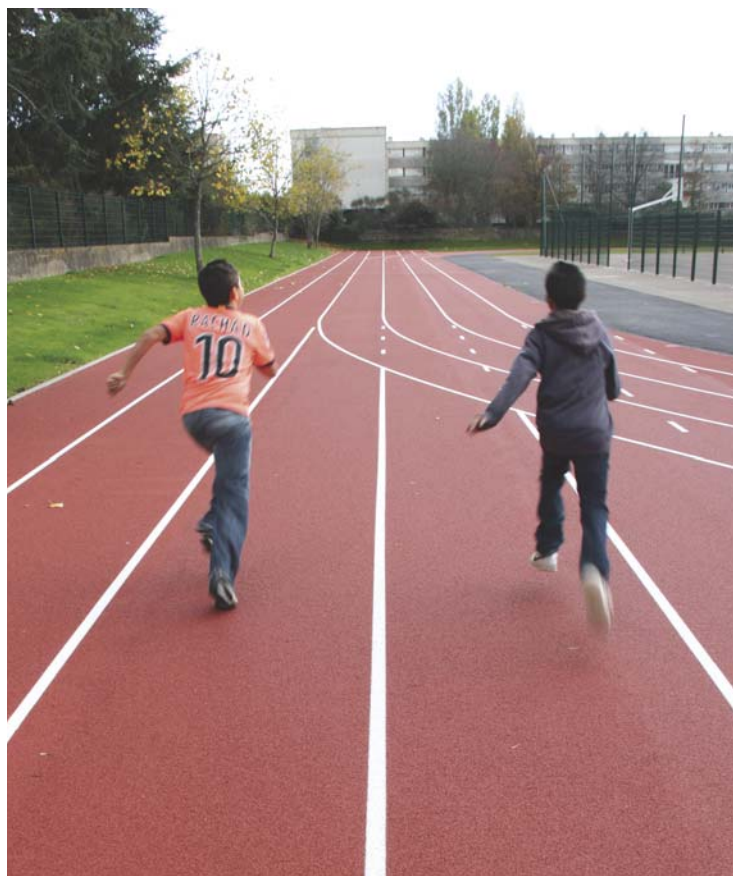
La construction ou restructuration de ces équipements témoigne de la volonté de la municipalité d'offrir et d'encourager la pratique d'activités artistiques et sportives pour tous. Après quelques mois d'ouverture au public, le bilan est très positif et ces deux sites sont fortement utilisés.

En 2011, le secteur de l'îlot des Richollets va faire l'objet d'une intervention forte. Ce micro-quartier est aujourd'hui enclavé de par les configurations de rues sans issue et une forte emprise des stationnements résidentiels et publics sur les espaces publics. Composé de 476 logements sociaux, l'îlot des Richollets est doté d'un équipement socioculturel (la Maison du citoyen), majeur mais peu visible.

Afin de restructurer entièrement ce secteur et l'ouvrir sur le quartier, les logements et abords d'immeubles seront réhabilités, un jardin public sera créé au cœur de l'îlot à l'emplacement actuel de la Maison du citoyen, les rues seront réaménagées ou transformées en chemins pour les piétons-cycles et un pôle d'équipements publics à destination de tous les Herblinois sera implanté.

Les travaux au Clos du Tertre et ceux de la rue de Saint-Nazaire débutent aussi cette année.

Cette lettre d'information vous présente les nombreuses opérations à venir en 2011.



Plateaux sportifs inaugurés le 28 janvier 2011

INVITATION

Du 16 au 19 mars 2011 : « Les Bulles de la MdC », visite théâtralisée de la Maison du citoyen

4 avril 2011 : Dans le cadre des déconstructions des rues de Langres et de la Chicotière, stand d'information sur le Projet de rénovation urbaine aux Richollets

Charles Gautier
Sénateur-Maire

SAINT
HERBLAIN

TRAVAUX 2011

DOSSIER

ZOOM SUR LES TRAVAUX EN 2011

Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine de Bellevue, de nombreuses opérations débutent en 2011

À l'îlot des Richollets

- ▶ déconstruction de 64 logements
- ▶ réhabilitation et résidentialisation de 412 logements
- ▶ déménagement de la Maison du citoyen et démolition du bâtiment
- ▶ requalification de la rue de la Chicotière

Au Clos du Tertre

- ▶ déconstruction de 24 logements
- ▶ construction de la nouvelle agence du bailleur social LNH et résidentialisation des logements de l'îlot

Construction nouvelle agence LNH (2011-2012)

Des déconstructions pour ouvrir sur le quartier

Le Projet de rénovation urbaine prévoit la démolition de 88 logements sociaux, propriété d'Habitat 44 à l'îlot des Richollets, et de LNH au Clos du Tertre, afin d'ouvrir le quartier sur son environnement et de lui offrir une meilleure visibilité pour les Herblinois.

La déconstruction de 40 logements aux 2, 4, 6, 8 rue de Langres (Habitat 44) permettra la construction d'un pôle d'équipements de services publics.

La déconstruction de 24 logements aux 7, 9, 11 rue de la Chicotière (Habitat 44) et de 24 logements aux 13, 15, 17 rue de la Mayenne (LNH), permettra la réalisation du cheminement piétons-cycles, axe fédérateur du projet qui permettra, à terme, de relier les espaces et bâtiments publics du quartier et qui assurera la liaison entre le nord et le sud de Bellevue.

Technique employée

PHASE 1

Déconnexion des réseaux dans les appartements vides, déconstruction des intérieurs et tri sélectif des matériaux.

PHASE 2

Abattage par méthode de grignotage des immeubles concernés.

PHASE 3

Libération des emprises : nettoyage et remise des terrains propres.

Pour les logements d'Habitat 44

Février 2011 : Préparation des travaux et déconstruction intérieure des logements vides.

Avril 2011 : Lancement des démolitions des logements rues de Langres et de la Chicotière.

Pour les logements de LNH*

Avril 2011 : déconstructions intérieures.

Juin 2011 : Lancement des démolitions des logements rue de la Mayenne et des garages.

* Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine, LNH relocalise, dans des locaux neufs au Clos du Tertre, son agence actuellement implantée dans le centre commercial de la Harlière. Les travaux débuteront au deuxième trimestre 2011. D'autre part, le bailleur social construit 40 nouveaux logements en 2012. Ces opérations s'accompagneront également d'une résidentialisation des abords extérieurs de l'îlot, du 1 au 21 rue de la Mayenne (en chiffres impairs) et des 1,3,5 rue de l'Espalion.

Reconstruction des 88 logements démolis

La totalité des logements démolis sont compensés par des constructions de nouveaux logements sociaux. L'objectif visé par l'ensemble des partenaires consiste à reconstruire en dehors du quartier afin de satisfaire un objectif de mixité sociale à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Reconstruction des logements sociaux pour Habitat 44 :

23 logements à la ZAC des Tilleuls (achevés), 8 logements à la Pelousière, 7 logements à la Solvardière, 12 logements aux Terrasses, 11 logements boulevard Allende, 3 logements à la ZAC Ouest de Couëron (achevés).

Reconstruction pour LNH :

12 logements à la Pelousière, 12 logements sur l'île de Nantes, Prairie au Duc.

Info sécurité

Les chantiers seront matérialisés et des périmètres de sécurité installés. Il est formellement interdit de se rendre sur les chantiers durant toutes les phases de déconstruction / démolition.

La ville et Habitat 44 interviennent auprès des enseignants des écoles de la Sensive, de la Rabotière et du collège Renan afin d'informer les jeunes des dangers encourus.

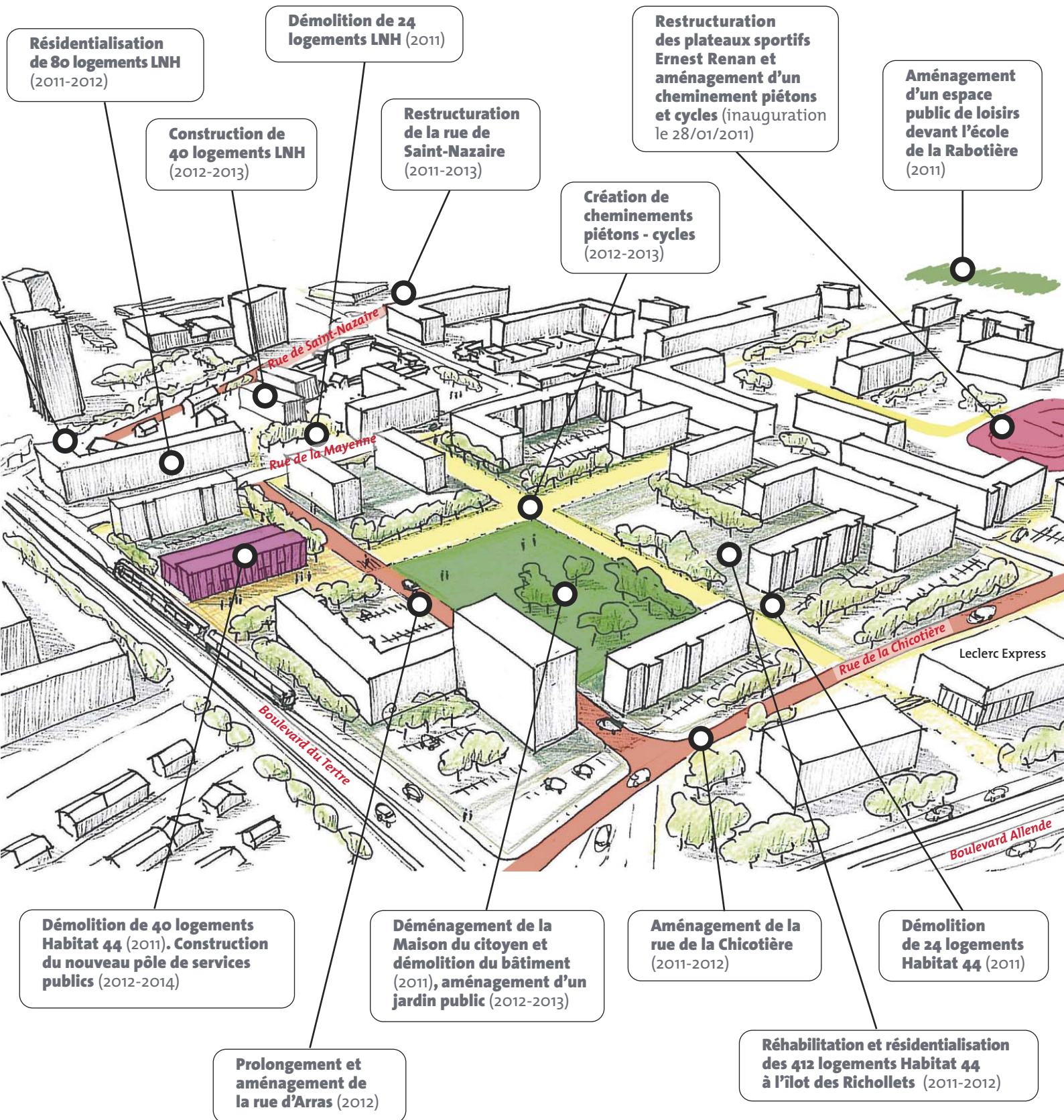


Rue de Saint-Nazaire

- ▶ lancement des travaux de restructuration de la rue de Saint-Nazaire

Secteur Renan

- ▶ lancement des travaux concernant l'aménagement d'un espace public de loisirs devant l'école de la Rabotière, rue de Saint-Servan



Emménagement dans les locaux de l'ancienne école de musique, rue de Charente.

Réouverture de l'état civil et formalités administratives : à partir du 16 mars, les mercredis de 9h à 12h.

Les activités de la crèche familiale : à partir du 16 mars.

Le CCAS : à partir du 17 mars, les jeudis de 9h à 12h.

Les activités de la Maison du citoyen reprendront le 21 mars.



Des réhabilitations et résidentialisations à l'Îlot des Richollets

Dans le cadre du plan de relance, les ascenseurs des logements sociaux d'Habitat 44 ont été mis aux normes et les chauffe-bains et wc ont été remplacés. En complément de ces travaux, les réhabilitations des 412 logements comprendront la vérification des équipements électriques, le remplacement des baignoires par des douches ou baignoires, la réfection partielle des terrasses. La résidentialisation permettra, quant à elle, de délimiter l'espace privé de l'espace public et de valoriser les abords d'immeubles.

Les travaux comprendront :

- ▶ la différenciation des six îlots par un travail végétal, la réorganisation des parkings, une privatisation des accès
- ▶ la requalification des stationnements et des cheminements vers les entrées d'immeuble
- ▶ l'amélioration des halls d'entrée et des parties communes

Démarrage des travaux en avril 2011

Le déménagement de la Maison du citoyen et d'Espace animation

Equipement public majeur et fédérateur, la Maison du citoyen, pourtant située au cœur de l'îlot des Richollets, est aujourd'hui complètement masquée. Elle va laisser place à un jardin public et rejoindra les locaux du futur pôle de services publics qui sera livré en 2014 en lieu et place des logements déconstruits rue de Langres. Provisoirement, elle occupera, dès le mois de mars 2011, les anciens locaux de l'école de musique, rue de Charente, avec Espace animation.

Du 16 au 19 mars 2011
Des événements culturels pour le départ de la Maison du citoyen

Mars 2011
Emménagement dans l'ancienne école de musique, rue de Charente

2^e trimestre 2011
déconstruction des locaux

2014 emménagement dans le futur pôle de services publics

La Maison du citoyen laisse place à un jardin public

En lieu et place de la Maison du citoyen se tiendra un grand jardin public de près de 4 000 m². Cet espace public deviendra un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants et offrira un espace d'animations pour les structures socio-culturelles du quartier. Ce jardin permettra également de rééquilibrer l'offre d'espaces verts entre le nord et

le sud du quartier de Bellevue.

Dans le cadre de la démarche de concertation mise en place par la ville, la municipalité a la volonté de faire participer les habitants à la conception de ce jardin.

Démarrage des travaux en 2012

La Maison du citoyen intégrée dans le futur pôle de services publics

Afin de réaffirmer la présence du service public dans le quartier et développer son attractivité, il a été décidé de construire un pôle regroupant des services publics aujourd'hui dispersés et d'en créer de nouveaux. Situé sur le boulevard du Tertre, sur l'emplacement des logements de la rue de Langres amenés à être déconstruits, ce nouveau pôle d'équipements publics sera composé :

- ▶ **d'un pôle socioculturel** (Maison du citoyen, siège d'Espace animation)
- ▶ **d'un pôle social** (agence d'Habitat 44, antenne de la CAF, permanence du CCAS)
- ▶ **d'un pôle enfance famille** (multi-accueil de 30 places, lieu d'accueil parents-enfants La Marelle, crèche familiale, antenne du Relais d'Assistants Maternelles)
- ▶ **d'un pôle ressources et vie associative** (direction des sports, de l'animation et de la vie associative, espace de ressources associatif).

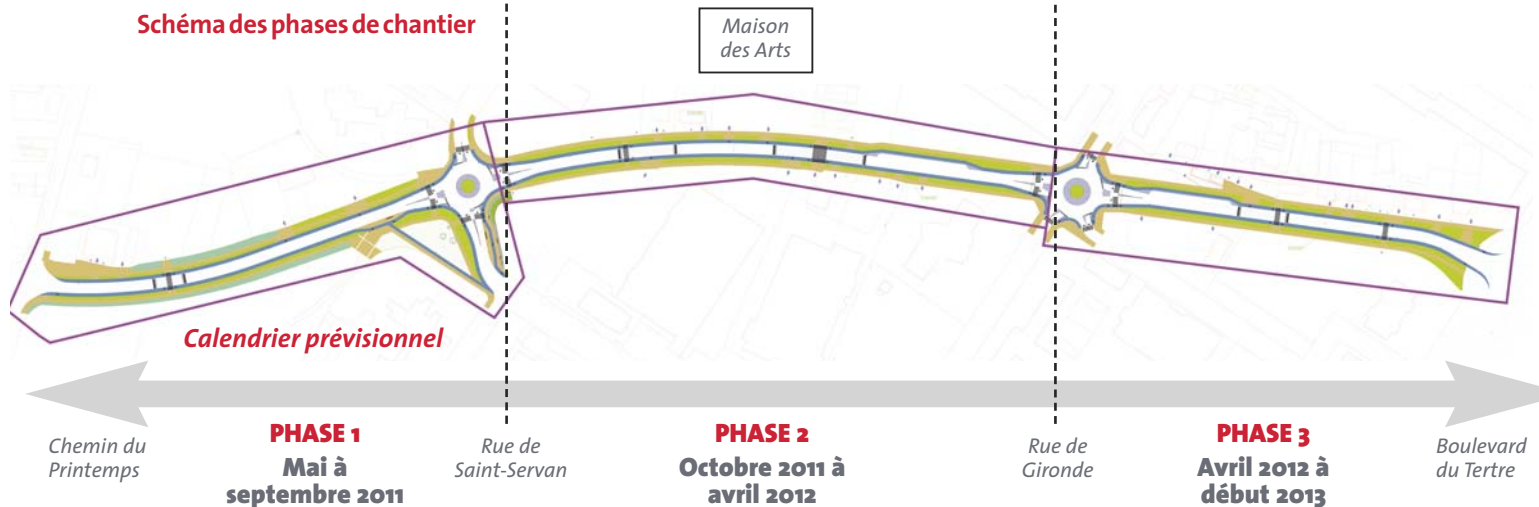
Démarrage des travaux en 2012

Futur pôle de services publics



La restructuration de la rue de Saint-Nazaire

Schéma des phases de chantier



Enjeu majeur du Projet de rénovation urbaine, la restructuration de la rue de Saint-Nazaire prévoit les aménagements suivants :

- ▶ une voie de circulation en double sens de 3 mètres chacune
- ▶ une piste cyclable de 2 mètres, en hauteur par rapport à la chaussée
- ▶ une bande verte plantée, d'au moins 2 mètres
- ▶ un trottoir de 2 à 2,20 mètres, sauf le long du boulevard Général de Gaulle où il sera de 1,80 mètre pour préserver les chênes colonnaires
- ▶ un aménagement de quatre plateaux traversants (au niveau du Bois Jo, de Casino, de la Maison des Arts, de la boulangerie rue de Saint-Nazaire)
- ▶ deux poches de stationnement longitudinales, réalisées rive nord le long de la Maison des Arts, et en face des maisons individuelles Clos du Tertre, soit une vingtaine de places publiques
- ▶ une vitesse à 50 km/h et limitée à 30 km/h aux abords des plateaux

Démarrage des travaux en mai 2011

L'aménagement d'un espace public de loisirs devant l'école de la Rabotière

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Bellevue, les espaces verts situés devant l'école de la Rabotière vont être repensés.

Objectifs :

- ▶ meilleure sécurité des piétons et cycles
- ▶ augmentation de la fréquentation du lieu
- ▶ meilleure visibilité des équipements

Aménagements prévus :

- ▶ création d'une aire de jeux
- ▶ mise en valeur des espaces verts
- ▶ rénovation des parkings

Démarrage des travaux en juin 2011

La requalification de la rue de la Chicotière

La rue de la Chicotière sera déplacée plus au nord afin de dégager des espaces de stationnements devant les façades des logements d'Habitat 44. Actuellement en impasse, elle sera également prolongée en sens unique jusqu'au boulevard du Tertre.

Démarrage des travaux en septembre 2011

ACTUALITÉS

L'essentiel de l'actualité

DÉBUT 2011

L'inauguration des plateaux sportifs Ernest Renan a eu lieu le 28 janvier 2011 en présence des établissements scolaires du quartier.

La réunion publique annuelle sur le Projet de rénovation urbaine de Bellevue s'est tenue le 21 février 2011 à la Maison du citoyen. Elus et partenaires ont présenté les opérations à venir en 2011 et répondu aux interrogations des habitants.

AGENDA

Du 16 au 19 mars 2011 : Les « Bulles de la MdC »

La Maison du citoyen prépare son départ, soutenue par deux compagnies de théâtre, PaQ' la lune et Impromario. Dans ce cadre, la Direction des Affaires Culturelles de la ville et l'équipe de la Maison du citoyen proposent, du mercredi 16 au samedi 19 mars 2011, des visites théâtralisées : « Les Bulles de la MdC ». Ces visites retraceront les différents événements qui ont participé à l'histoire des Crépinais, et se clôtureront par une déambulation le 19 mars, jusqu'à la rue de Charente, dans les futurs locaux de la Maison du citoyen.

Ce projet rassemble les différents acteurs du quartier : habitants, associations, bénévoles, professionnels. « Pour illustrer l'histoire d'un espace vert, devenu école des Crépinais puis Maison du citoyen, avant d'y renaître en jardin. »

Cette mémoire collective sera mise en scène par les artistes d'Impromario et de PaQ' la lune à partir de témoignages, souvenirs, photos, vidéos, que chacun pourra apporter à la Maison du citoyen.

4 avril 2011 : stand d'information

Dans le cadre des démolitions à l'îlot des Richollets, un stand d'information sera implanté au cœur du chantier. La ville et Habitat 44 répondront aux interrogations des riverains sur les travaux.

Pour vous informer tout au long du projet



ESPACE INFOS
9 rue de Charente
ouvert au public du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

Site Internet
<http://bellevuedemain.saint-herblain.fr>

CONCERTATION



POUR L'ESPACE PUBLIC DE LOISIRS À LA RABOTIÈRE

Dans le cadre de la démarche de concertation mise en place par la ville, les habitants sont impliqués tout au long du Projet de rénovation urbaine.

Les 7 octobre et 30 novembre 2010, le groupe référence « Rabotière » a rencontré, en présence des élus et des techniciens de la ville, Madame Portier, paysagiste en charge de l'aménagement de l'aire de la Rabotière.

Des membres du Conseil consultatif du quartier Est, des riverains et parents d'élèves ont étudié les différentes possibilités pour l'emplacement de la voie technique d'accès à l'école, le nombre de places de stationnements, l'emplacement et la nature de l'aire de jeux, le lien avec la rue Saint-Servan et le collège... Les directions de l'école de la Rabotière et du collège Renan sont également impliquées dans la démarche.

POUR LES LOCATAIRES D'HABITAT 44, AUX RICHOLLETS, ET DE LNH, AU CLOS DU TERTRE

Dans le cadre des opérations de résidentialisations et de démolitions à l'îlot des Richollets et au Clos du Tertre, les bailleurs sociaux Habitat 44 et LNH ont organisé des réunions auprès de leurs locataires.

Hôtel de Ville - BP 167
44802 Saint-Herblain cedex
Tél. 02 28 25 20 00
Fax 02 28 25 20 10

<http://bellevuedemain.saint-herblain.fr>

Directeur de la publication Charles Gautier
Co-directeur de la publication Bertrand Affilé
Responsable de communication Corinne Ronsin
Rédaction Audrey Gerbaud
Photos Service communication
Maquette et réalisation Le Kwalé
Impression LNG

Le Kwalé
02.40.95.28.28